

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 42 du 13 décembre 2018

PARTIE PERMANENTE
Administration Centrale

Texte 2

DÉCISION 18-10-2050/ARM/DGRIS/DG

désignant les responsables de budget opérationnel de programme et d'unité opérationnelle du programme 144.

Du 9 octobre 2018

DÉCISION 18-10-2050/ARM/DGRIS/DG désignant les responsables de budget opérationnel de programme et d'unité opérationnelle du programme 144.

Du 9 octobre 2018

NOR A R M D 1 8 5 1 9 2 1 S

Pièce(s) Jointe(s) :

Deux annexes.

Texte abrogé :

Annule et remplace la décision n° 1521/DEF/DGRIS du 24 juin 2015 (BOC n° 44 du 1er octobre 2015, texte 3 ; BOEM 310.1.1).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 310.1.1

Référence de publication : BOC n° 42 du 13 décembre 2018, texte 2.

Le responsable de programme 144,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2015 modifié, organisant l'exercice des attributions de l'ordonnateur principal du ministère de la défense ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2015 modifié, portant délégation de pouvoirs d'ordonnateur du ministre de la défense ;

Vu la décision n° 1521 DEF/DGRIS du 24 juin 2015 désignant les responsables de budget opérationnel de programme et d'unité opérationnelle du programme 144,

Décide :

Art. 1er. Les responsables de budget opérationnel de programme, du programme 144, sont désignés conformément à l'annexe I. de la présente décision.

Art. 2. Les responsables d'unité opérationnelle du programme 144 sont désignés conformément à l'annexe 2. de la présente décision.

Art. 3. La présente décision est publiée au *Bulletin officiel des armées*. Elle annule et remplace la décision n°1521 DEF/DGRIS du 24 juin 2015 désignant les responsables de budget opérationnel de programme et d'unité opérationnelle du programme 144.

La directrice générale des relations internationales et de la stratégie,

Alice GUITTON.

ANNEXE 1.
**DÉSIGNATION DES RESPONSABLES DE BUDGET OPÉRATIONNEL DE PROGRAMME DU
PROGRAMME 144.**

BUDGET OPÉRATIONNEL DE PROGRAMME.	RESPONSABLE.
0144-0001	Directeur général adjoint de la DGRIS
0144-0002	Directeur général de la sécurité extérieur
0144-0003	Directeur de renseignement et de la sécurité de la défense
0144-0055	Délégué général pour l'armement
0144-0063	Chef de la division cohérence capacitaire

ANNEXE 2.
DÉSIGNATION DES RESPONSABLES DE L'UNITÉ OPÉRATIONNELLE.

UNITÉ OPÉRATIONNELLE.	RESPONSABLE.
0144-0001-DG01	Chef du service du pilotage des ressources et de l'influence internationale
0144-0001-DG02	Directeur de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM)
0144-0002-DG02	Directeur de l'administration
0144-0003-DP02	Chef de division soutien finances
0144-0055-DG02	Directeur de l'agence de l'innovation de défense
0144-0055-DG03	Directeur de l'agence de l'innovation de défense
0144-0063-EM04	Secrétaire général des officiers de cohérence opérationnelle